

Bridge Club du Léman



Assemblée Générale du 5 octobre 2024 à 13h30 au club du Léman

La séance est ouverte à 13h30 en présence de 56 membres (53 inscrits au tournoi, liste sur le site, + Sonia et Philippe Meunier, Rianne Baume).

Sont excusés :

Mmes et MM : Annie-Claude Amar, Anna Bergmann, Jacques Berlie, Cathy et Jean-Marie Brandt, Angela Croxford, René Di Rosa, Gerta et Paul Demierre, Monique De Saab, Denise Fame, June Fitness, Nina Galland, Germaine Grobet, Cyril Harding, Marianne Haug, Eliane Hegi, Juliette Kessler, Marco Krähenbühl, Catherine Lemelle, Lipari Mario et Marianne, Yilva Lundquist Wyss, Mia Mansfeldt, Cédric Margot, Claire Merlo, Mehregan Perrier, Albert Portmann, Jocelyne Portmann, Martine Saey, Christiane Tardent, Jacqueline Trottet, Raymond Wyss.

Pierre Margot prend les notes pour la rédaction du PV.

1) Souhails de bienvenue par le Président :

François Magnin est heureux de retrouver les membres de notre club et leur souhaite la bienvenue.

L'AG a été convoquée dans les délais statutaires et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté.

Le président remercie le comité pour son travail ainsi que des membres qui l'ont aidé dans ses tâches au cours de ces derniers mois en particulier les vérificatrices et vérificateurs de comptes, Dominique Carrupt pour le bouclage des comptes, les préparatrices et les préparateurs des données et les enseignants pour les mardis instructifs. En particulier, il remercie Inge et Françoise qui ont aidé à préparer les données pendant de nombreuses années.

Les bridgeuses et bridgeurs ne sont pas oubliés dans les remerciements, par leurs participations, ils font vivre le Club. Le Club compte 127 (+7) membres.

2) Adoption du PV de l'AG 2023 en ligne :

Le PV de l'AG 2023 est accepté à l'unanimité.

3) Présentation des comptes :

Dominique Carrupt présente les comptes. Il commente les différents postes de façon détaillée.

Il est à relever que les charges et recettes sont en augmentation pour l'exercice 2023-2024 du fait de l'activité du club, (bonne fréquentation des tournois ; hausse de 20% par rapport à 2022) ; ce qui laisse apparaître une situation saine et bénéficiaire pour l'exercice. Dominique passe en revue les différents postes des comptes et du bilan. Il n'y a pas de question en fin de présentation. Le financement de la fête du 45^{ème} apparaît dans les comptes, comme réserve.

4) et 5) Rapport des vérificatrices et du vérificateur et adoption des comptes :

Ria Ladders et Albert Portmann ont vérifié les comptes et font état que la comptabilité, basée sur les relevés bancaires, est régulièrement tenue, que le compte d'exploitation concorde avec la comptabilité et montre un bénéfice et une situation saine. Des copies de comptes sont mis à disposition des membres.

Marianne Fabarez-Vogt propose d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Après remerciements, Dominique Carrupt, Marianne Fabarez-Vogt, Ria Ladders et Albert Portmann acceptent leur reconduction, adoptée par acclamation.

6) Election du comité :

Le comité, par ailleurs, se représente dans son ensemble (Maja, Muriel, Gojko, Pierre et François), et vous propose d'accepter la candidature de Laurent (Von der Mühl). Acceptée par applaudissement à l'unanimité. Aucune autre proposition n'a été faite.

Plusieurs messages saluent les organisatrices et organisateurs de tournoi.

7) Activités du Club et propositions du comité

- 1) Le tournoi d'automne a malheureusement dû être annulé faute d'un nombre de participants suffisant.
- 2) Le Club maintient le tournoi de printemps du 26 avril 2025, date provisoire retenue par la FSB, en espérant une participation substantielle.
- 3) Les activités de perfectionnement n'ont vu que des participations limitées et ne se feront plus que sur demande.
- 4) Monthey a renoncé à son tournoi Patton. Le comité, avec l'accord de Monthey, a décidé de reprendre ce type de compétition. 8 équipes sont inscrites. Ce nombre est minimum et l'année prochaine il faudra refaire le point sur la poursuite de cette activité.
- 5) Les ligues sont prévues en novembre les 3 premiers week-ends avec 5 équipes qui portent le flambeau du club, donc pas de tournois réguliers à ces dates. A noter les difficultés pour la FSB pour maintenir une organisation avec suffisamment d'équipes. Nous n'avons d'ailleurs pas pu maintenir une sixième équipe faute de participants.
- 6) Le tournoi de Noël est fixé au samedi 7 décembre. Ce sera à nouveau un tournoi individuel, suivi par un repas au club avec le traiteur du jour (Le Reposoir à Jongny).
- 7) La fête du 45^{ème} se déroulera en principe en juin 2025. Toutes suggestions pour cette manifestation sont les bienvenues.
- 8) Le comité serait heureux de pouvoir offrir d'autres activités et d'avoir quelques forces nouvelles au sein du comité. Avis aux amatrices (car il y a 4 hommes au comité !!)
- 9) Au vu des résultats de l'exercice, le comité propose d'augmenter la planche de prix des tournois et de maintenir les cotisations au niveau actuel.
- 10) Le club a émis à ce jour 590 parts remboursables par tirage au sort à raison d'une part par année lors de l'AG. Le président demande à 1 membre un nombre entre 100 et 500. C'est la part 236 qui est tirée au sort. Le club n'ayant aucune liste, le.a propriétaire de cette part peut s'annoncer au comité.

8) Propositions individuelles

Demande d'éventuellement changer les heures à 14.15, demande que le comité ne soutient pas.

Demande de faire des Michell avec beaucoup de table, mais cela dépend de qui organise le tournoi... faire demande par écrit pour l'année prochaine.

Demande que les gens viennent à l'heure pour les tournois, le comité appuie la demande.

Fumer et vapoter sont interdits durant les tournois.

Demande d'aide pour préparer des donnes.

La séance est levée à 14 h, suivie par le tournoi individuel, suivie d'une collation offerte à la fin du tournoi.

